

DOSSIER THEMATIQUE



**Victoria Richard
Thibaut Chauvin**

**George Ribeiro
Arthur Lestienne**

**GROUPE I
PMO 2**

Mars 2013

SOMMAIRE :

Introduction.....	3
Abnégation et solidarité : Jamais l'un sans l'autre <i>Arthur Lestienne</i>	4
Les grands élans de solidarité : Dreyfus/Haïti <i>Thibaut Chauvin</i>	6
La solidarité peut-elle à la fois être un acte réfléchi et inconscient ? <i>Georege Ribeiro</i>	8
On fait ce que l'état ne fait pas. <i>Victoria Richard</i>	9
Conclusion	11
Bibliographie.....	12
Sitographie.....	12

Introduction

La solidarité est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe. La solidarité conduit l'homme à se comporter comme s'il était directement confronté au problème des autres, sans quoi, c'est l'avenir du groupe (donc le sien) qui pourrait être compromis.

En matière juridique (ce qui est l'origine première du mot solidaire), lorsque la solidarité est prononcée, notamment pour des créances, chacun des membres du groupe est engagé, en termes de dette et de responsabilité, pour la totalité. La dette ne peut alors être divisée et répartie entre les individus.

La solidarité humaine est un lien fraternel et une valeur sociale importante qui unissent le destin de tous les hommes les uns aux autres. C'est une démarche humaniste qui fait prendre conscience que tous les hommes appartiennent à la même communauté d'intérêt.

La solidarité doit être distinguée de l'altruisme qui conduit à aider son prochain, par simple engagement moral, sans qu'il y ait nécessité de réciprocité, ainsi que de la coopération où chacun travaille dans un esprit d'intérêt général pour l'ensemble.

Témoin de la naissance de la société industrielle, Durkheim se pose la question de savoir comment s'unissent les hommes dans une société qui s'individualise de plus en plus. Dans son livre, *La Division du travail social*, Durkheim définit ainsi l'évolution de la solidarité : les sociétés traditionnelles passées se fondaient sur une solidarité mécanique impliquant des comportements collectifs et des activités de production faiblement différenciés. Cette solidarité reposait sur la proximité, la ressemblance et le partage d'une histoire et de valeurs communes aux communautés humaines.

Mais cette solidarité doit laisser place à une solidarité devenue organique pour s'imposer dans nos sociétés modernes. Cette solidarité se définit par l'interdépendance et la complémentarité qu'impose la société moderne aux êtres humains. Celle-ci s'étant mise en place avec la division du travail social produit par la forte densité démographique du pays et l'avance de la technologie. La division du travail se produit parce qu'avec la division du travail social, les individus ne se ressemblent plus, ne vivant plus dans le même lieu et ayant tous des travaux différents. La division du travail social semble alors créer pour Durkheim un lien d'interdépendance, une fonction sociale, entre les êtres humains. Paradoxalement, la société est sauvée par ce qui la met en danger, la diversité de la population

Abnégation et solidarité : Jamais l'un sans l'autre.

La solidarité prend de nombreuses formes diverses et variées. Elle peut être matérielle ou immatérielle, mesurable ou infini, consciente ou inconsciente.

En 1941, Maximilien Kolbe, frère conventuel polonais, prisonnier au camp de concentration d'Auschwitz Birkenau, offre de prendre la place d'un de ses compagnons de baraquement qui doit être placé en quarantaine. Les allemands acceptent et celui-ci est enfermé avec 9 autres hommes sans eau ni nourriture. Il est exécuté par injection de phénol dans le bras après avoir survécu miraculeusement pendant près de quarante jours.

Si il n'est certes pas possible de comparer un acte si parfait et absolu que le dont de sa vie au plus commun des actes de solidarité, il reste néanmoins possible d'établir une échelle des différentes actions solidaires.

La compassion :

Quand l'on pense solidarité, on pense en premier lieu au fait de faire la charité à une personne dans le besoin. Qui ne l'a jamais fait ? En effet, il s'agit indéniablement du geste de solidarité le plus répandu car le plus simple. On éprouve de la compassion pour cette personne qui vient se présenter à nous et qui demande de l'aide. On décide alors de l'aider en lui offrant l'aumône d'une pièce ou d'un repas. Quoi de plus simple ?

Mais derrière la simplicité de cet acte, se disséminent pourtant d'innombrables mécanismes psychologiques personnels qui nous poussent à ne pas réagir aux sollicitations des nécessiteux. Pourquoi se cherche-t-on toujours une excuse pour ne pas donner ? Pourquoi se sent-on tellement satisfait lorsque l'on donne alors qu'il ne s'agit en réalité que de si peu de chose ? Un tel paradoxe n'est pas simple à expliquer puisqu'il repose sur la lutte entre deux éléments antagonistes : La compassion s'oppose ici à l'individualisme exacerbé pour nos sociétés.

C'est en effet l'individualisme qui est à l'origine de cette recherche de motifs pour ne pas aider l'autre. Tocqueville prédisait cette tendance déjà en 1835 dans son œuvre majeur, *De la démocratie en Amérique* : « L'individualisme est d'origine démocratique, et il menace de se développer à mesure que les conditions s'égalisent ».

La compassion quant à elle est naturelle. Bergson la qualifie de : "conscience normale de l'honnête homme" qui devient par là une obligation morale. Et pourtant, malgré la présumée égalité d'influence entre ces deux phénomènes sur notre jugement, les SDF ont toujours du mal à se nourrir. Mais ce n'est pas pour autant que certains n'entreprennent pas de plus grands gestes de solidarité.

L'investissement :

L'investissement dépasse la simple compassion. Un bon exemple d'investissement est celui du Téléthon. Cet événement permet grâce à l'investissement de millions de français au travers d'activités ludiques de collecter chaque année plusieurs millions d'euros pour la recherche scientifique. Il s'agit d'une autre forme de solidarité que celle vue précédemment. Ici, chaque individu qui participe s'identifie à une masse et se sent l'acteur modeste d'un projet plus grand. Il naît alors un formidable élan de générosité. L'individualisme et la compassion laissent alors la place à un simple besoin d'appartenance.

L'engagement :

Dernière des trois grandes formes de solidarité, l'engagement en est aussi la forme la moins rependue. On désigne par là le plus souvent l'engagement d'une personne dans une association solidaires. Qu'est ce qui peut bien motiver une personne à donner de son temps pour une autre personne ? Et bien précisément parce qu'ils le font pour une autre personne, il s'agit là du moteur des bénévoles.

Contrairement aux deux premières formes de solidarité, celle-ci qui demande plus de sacrifices est plus largement motivée par des croyances, une éthique ou des valeurs bien spécifiques : L'amour du prochain scandée par la religion catholique en est un exemple.

Ces bénévoles qui donnent de leur temps dans l'optique de faire oublier un instant leurs soucis à quelques inconnus ne cherche en aucun cas à être valorisés. Ils s'effacent d'avantage que nos deux premières catégories d'acteurs solidaires pour permettre aux exclus d'exister et reçoivent en retour une récompense impalpable mais tellement grande : Ils goûtent au bonheur.

Arthur Lestienne

Les grands élans de solidarité : Dreyfus/Haïti

A la fin du siècle dernier, nombreux étaient ceux qui considéraient que la sentence prononcée contre Dreyfus était trop clémente. Jean Jaurès lui-même hésita quelque temps avant de devenir un “dreyfusard” convaincu et militant. Le retentissant article d’Emile Zola “J’accuse” publié le 12 Janvier 1898, ainsi que le procès intenté à son auteur furent décisifs pour Jaurès.

Dix jours après la parution de l’article, Jaurès interpelle le gouvernement sur les illégalités dénoncées par Zola et il se demande si la culpabilité du capitaine Dreyfus ne repose pas sur le mensonge, l’arbitraire, la propagande antisémite et la manipulation de la justice.

A son tour, Jaurès va alors contribuer à relancer l’affaire. En mai 1898, il n’est plus député. Ce qu’il ne peut plus faire au Parlement, il le fait dans la presse. A partir d’août 1898, il publie dans le journal qu’il dirige, “la Petite République”, une série d’articles dans lesquels il s’attache à réfuter et démonter, avec méthode et efficacité, les illégalités et mensonges accumulés par l’Etat Major. Le salut de l’innocent, le châtement des coupables, l’honneur de la Patrie sont les objectifs qu’il se donne et qu’il ne cesse de rappeler dans les écrits qu’il rassemble dans un livre intitulé “Preuves”, publié “au cœur de l’actualité” dès le mois de septembre.

L’engagement de Jean Jaurès sera essentiel dans l’évolution judiciaire de “l’Affaire”, qui aboutira à la saisie de la Cour de Cassation, le 26 septembre 1898, puis à l’annulation de l’arrêt de condamnation de 1894 et enfin au renvoi de Dreyfus devant un nouveau Conseil de Guerre, à Rennes.

Jaurès, qui a assisté au procès de Rennes, se joint à Mathieu Dreyfus, Joseph Reinach, Alexandre Millerand, Georges Clémenceau pour convaincre Dreyfus d’accepter la grâce proposée par le Président de la République. C’est lui qui rédigea le texte que publiera Alfred Dreyfus au lendemain de sa grâce : “Le gouvernement de la République me rend la liberté. Elle n’est rien pour moi sans l’honneur. Dès aujourd’hui, je vais continuer à poursuivre la réparation de l’effroyable erreur judiciaire dont je suis encore victime. Je veux que la France entière sache, par un jugement définitif, que je suis innocent”. C’est encore Jaurès qui accompagnera Dreyfus tout au long du parcours de la procédure de révision ; le 22 novembre 1903, il annonce à Alfred Dreyfus que le dossier de l’enquête a enfin été transmis au Ministre de la Justice. Mais il fallut attendre 1906 pour entendre lecture de l’arrêt de la Cour de Cassation annulant le jugement du Conseil de Guerre de Rennes de 1899 et disant que “c’est par erreur et à tort que cette condamnation a été prononcée”. Par erreur, un homme avait été insulté dans son honneur, condamné, déporté.

Jean Jaurès n’a pas considéré Alfred Dreyfus comme un bourgeois, un officier mais comme un “exemplaire de l’humanité en souffrance”. Jaurès ne cessera de se battre contre l’injustice et pour Alfred Dreyfus qui en est la victime. A ses yeux, l’intolérance de la justice est le fondement de toute morale politique. “Pour les socialistes, écrivait-il en 1898, la valeur de toute institution est relative à l’individu humain. C’est l’individu humain qui est la mesure de toute chose, de la patrie, de la famille, de la propriété, de l’humanité, de Dieu. Voilà la logique de l’idée révolutionnaire. Voici le socialisme”. C’est un exemple de solidarité pure, sans aucune attente en retour.

Le séisme qui s’est produit non loin de l’île d’Haïti en 2010 à secouer le monde entier, tant par sa puissance que par ses conséquences dévastatrice. Attirant l’aide internationale et beaucoup d’autre à intervenir dans les plus bref délais.

Comme beaucoup d'autres stars, John Travolta et son épouse Kelly Preston ont tenu à voir de leurs propres yeux l'étendue des dégâts provoqués par le séisme qui a touché Haïti le 12 janvier dernier... Aux commandes de son Boeing 707, l'acteur américain a atterri mardi à Port-au-Prince, et le moins que l'on puisse dire, c'est que sa venue a fait beaucoup de bruit...

Toucher les victimes pour les guérir

Membre influent de l'Église de la Scientologie, John Travolta est venu avec six tonnes de denrées alimentaires, de médicaments, mais également accompagné de 33 scientifiques et de 80 médecins... tous adeptes de la Scientologie. Surnommés les « volunteers ministers », ces scientologues se baladent entre les ruines de Port-au-Prince, vêtus de maillots jaunes, et touchant les victimes « pour les guérir ». Mais dans ce cas présent peut-on parler de la même solidarité que celle précédemment évoquée ? Non on voit bien qu'ici derrière le geste humanitaire, se trouve un objectif communicationnel qui est de changer l'opinion que les gens peuvent avoir sur la Scientologie et sur ses adeptes. Mais on peut en venir au fait que c'est cet exemple qui se rapproche le plus de la définition de la solidarité car il y a une réciprocité alors que le précédent pourrait s'apparenter à de l'altruisme.

Thibaut Chauvin

La solidarité peut-elle à la fois être un acte réfléchi et inconscient ?

C'est dans sa nature, l'homme n'agit pas sans raison. Chaque action est motivée, si bien qu'aucun voir presque aucun de ses actes n'est désintéressé. Que ce soit par convention sociale, intérêt personnel ou simple conviction, la solidarité dont on fait preuve à l'égard de notre prochain n'est pas dénuée de réflexion. Mais dans ce cas, qu'est ce qui peut motiver l'homme à faire preuve de solidarité ? Pourquoi peut-on continuer à observer des actes dits de « solidarité » ?

En s'accordant sur une définition de la solidarité qui serait, le rapport entre des personnes qui ayant une communauté d'intérêts, sont liées les unes aux autres on remarque que l'intérêt est l'élément central de l'entraide. En effet, on aide une personne car on attend de manière générale un retour. Et cela constitue la première source de motivation. La question est de savoir si l'intérêt de l'autre passe avant le nôtre. Et il est aisé de comprendre qu'il y a des actions, des formes de solidarités plus franches que d'autres.

En effet, dans les actes quotidiens, le fait de donner une pièce à un SDF, ou d'aider une personne à trouver son chemin apparaît comme l'exemple type d'acte désintéressé puisque rendre ce service n'apporte rien, si ce n'est la satisfaction personnelle, se donner bonne conscience. On aide l'autre par compassion.

Dans d'autres cas, on a très clairement l'exemple que la philanthropie fait appel à la raison. Puisque nous attendons un retour de notre aide, le fait de rendre un service apparaît alors comme une prise de position dominante. Mais cela constitue plus une entraide qu'une véritable forme de solidarité, qui elle est l'expression de la conscience morale de l'homme.

Cependant, chaque homme a besoin de l'autre, la solidarité est essentielle, elle soude les individus entre eux et leur permet de se surpasser. Que ce soit pour soi-même, motivé par le voisin ou pour le voisin lui-même. Le point important n'est plus le rapport des individus au tout, à la totalité, mais la dépendance mutuelle des individus. Autrement dit, on est passé d'une conception que l'on pourrait qualifier de verticale à une conception horizontale de la solidarité. Les individus sont donc interdépendants par rapport à une « totalité » plus grande. Ainsi il existe une solidarité de fait, mais également une solidarité inconsciente car si l'on considère que chacune de nos actions a un impact sur l'autre, pour peu que celle-ci soit positive, elle profitera à cet autre individu. Toutefois, cette dernière s'apparenterait plus à une pseudo-solidarité dans le sens où elle « naît de l'interdépendance des actions et non de mobiles conscients ». Il apparaît donc que la solidarité est inhérente aux relations humaines.

Cette solidarité est par ailleurs entretenue par l'Etat. En effet, on peut observer ces dernières années une institutionnalisation de la solidarité. L'Etat est garant de la cohésion sociale. Ainsi, si nous prenons l'exemple du RSA : Revenu de Solidarité Active, on observe qu'elle répond à un besoin de justice sociale, valeur clef de la République. Cependant, outre le fait d'aider les personnes dans le besoin, elle les stigmatise par la même occasion. On peut alors s'interroger sur l'efficacité de ces politiques, d'autant qu'elles tendent de plus en plus à être déléguées à des organismes caritatifs.

Georges Ribeiro.

On fait ce que l'état ne fait pas.

Dans son sens général, la solidarité caractérise des personnes qui choisissent ou ressentent une moralité d'assister une autre personne et réciproquement. Il ne faut pas confondre l'altruisme et la solidarité. En effet l'altruiste peut aider autrui sans pour autant se sentir concerné par ce qui lui arrive. Et on peut se rendre solidaire d'autrui pour son propre intérêt.

Selon Durkheim, pour qu'une société existe, il est indispensable que ses membres éprouvent de la solidarité les uns envers les autres. La solidarité selon lui est liée à la conscience collective.

L'état a dans ses missions celle d'effectuer une redistribution corrective des revenus et des richesses que les hommes politiques justifient par un devoir de solidarité. Ce mot de solidarité perd son sens premier lorsqu'il est employé dans le vocabulaire administratif ou législatif, il perd sa notion de mutualité, de réciprocité. Il est employé pour désigner les prélèvements obligatoires sans contrepartie directe. Il est dès lors utilisé pour sa connotation sociale positive, et est entré dans le vocabulaire français du politiquement correct.

Lors de son discours d'investiture du 20 janvier 1961, John Fitzgerald Kennedy (35ème président des Etats Unis et démocrate) commence par « Vous qui, comme moi, êtes américains, ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays. Vous qui, comme moi, êtes citoyens du monde, ne vous demandez pas ce que les États-Unis peuvent faire pour le monde, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour le monde. ». Ce discours est inspiré du livre de Khali Gibrar *the new frontier 1925*.

Une grande partie de sa campagne était basée sur la relance du rêve américain « American Dream » des années 1930 et sur l'esprit pionnier. Il va demander plus d'investissement dans la vie politique et dans la vie économique aux américains afin de redresser le pays.

Son discours consiste à expliquer aux citoyens, qu'ils doivent prendre leur situation en mains et ensemble réussir à relever le pays. Que si chacun solidairement agit pour l'autre dans un esprit de cohésion afin de favoriser une relance économique. Cette nouvelle politique instaurée par Kennedy mettait l'accent sur l'éducation nationale, l'assistance aux personnes démunies, et l'aide économique des pays sous-développé. Il a par ailleurs mis en place un système de tickets restaurants et fait croître les allocations pour les chômeurs et les personnes sans ressources. Son discours d'investiture était précurseur des actions qu'il souhaitait mener durant son mandat. En effet exprimer d'emblée l'importance de la solidarité, en prouvant que c'est à chacun d'agir pour bénéficier ensuite des actions que les autres ont menées, prouvait l'importance qu'il portait à la redistribution et aux actions sociales.

On peut voir dans le type de gouvernance menée par Kennedy la notion d'Etat Providence beaucoup plus employée en Europe.

L'Etat Providence désigne l'ensemble des mécanismes de protection sociale. Il existe plusieurs modèles selon la place de l'état et le mode de financement.

Au 19ème siècle, surtout en France, l'intervention de l'état est dirigée vers les plus faibles et les plus démunis, mais cette intervention est vue de façon négative, car

attentatoire aux libertés. Mais avec l'industrialisation et l'augmentation des risques de l'existant, l'aide proposée par l'état est de plus en plus acceptée.

En Allemagne, Bismarck met en place un dispositif solidaire complet, avec une protection fondé sur l'assurance (avec des cotisations sociales). Dans ce modèle, l'Etat intervient comme régulateur en cas de crise.

Après la seconde guerre l'Angleterre propose un nouveau modèle, le Welfare State. Le principe étant une prise en charge par l'état de la protection sociale, financée par l'impôt et construit autour de la notion de solidarité nationale.

Puis en France, au moment de la libération, un modèle à mi-chemin entre l'allemand et l'anglais est mis en place, il s'articule autour de la sécurité sociale financée par les cotisations sociales, gérées par des partenaires contrôlés par l'Etat. Peu à peu le modèle évolue et s'universalise pour toucher toute la population. Son financement se fait par l'impôt. Et enfin la solidarité s'élargit avec le RMI et d'autres minima sociaux offrant une couverture financière minimale aux "exclus".

Mais l'Etat Providence a un coût, et cela représente la moitié du budget des Etats, sans pour autant réussir à couvrir tous les frais. De plus cela peu défavoriser l'emploi et installer chez les bénéficiaires une situation d'assistanat. La solidarité étatique tend donc à devenir de l'assistance financé par les impôts. Son efficacité peut être remise en question car cela déresponsabilise les citoyens en favorisant des aides d'assistance.

Enfin, l'Etat Providence sait-il s'adapter aux évolutions de la société ? Son modèle, issu des "Trente Glorieuses", peine à se renouveler alors que la société évolue (vieillesse, perceptions différentes du risque, du handicap, trajectoires d'emploi moins homogènes, plus personnalisées). Le système étatique semble lourd et difficile à faire évoluer.

C'est pourquoi on voit émerger de plus en plus d'associations, toutes basées sur la solidarité. Le but des associations est de combler par des actions de citoyens ce que l'Etat ne fait pas. Les problèmes sociaux se multiplient, et la solidarité entre les citoyens va croître aussi, afin de lutter contre les différences, et les nouveaux problèmes.

De plus certaines associations sont créées pour aider les personnes que l'Etat ne peut ou ne veut pas aider. L'homme cherche par ce biais à maintenir la cohésion sociale. Pour reprendre les termes employés par Durkheim, la solidarité est liée à la conscience collective.

Comme l'a dit Kennedy « ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous mais ce que vous pouvez faire pour votre pays ». Ces paroles montrent l'importance de l'implication du citoyen pour maintenir la société. L'état providence tente de répondre aux besoins des citoyens, par le biais d'une solidarité qui ce rapproche plus d'une assistance. Et comme le coût est très élevé, on voit émerger de nombreuses associations à initiative citoyenne pour aider et combler les manques de l'Etat. Dans ces associations le terme solidarité est employé dans son sens premier, alors que du côté de l'état le terme est employé dans son sens politiquement correcte. On peut dès lors voir que les hommes cherchent à maintenir la société grâce à une entraide et cherchent à favoriser la cohésion sociale.

Victoria Richard.

Conclusion :

Il existe ainsi, au fil de l'Histoire plusieurs passages marquants dans lesquels on retrouve l'expression du mot solidarité. Ces événements d'une grande ampleur rappellent à quel point la conscience morale de l'Homme est présente, tout comme l'est le souci de l'autre. Il existe également dans la vie quotidienne des petits gestes qui démontrent que l'inconscient prend le dessus sur l'intérêt personnel. Bien que souvent il se produit des actes de « solidarité », dans l'espérance d'un retour, il n'en reste pas moins vrai que peut importe la motivation de l'acte, les hommes s'entraident. Et c'est là le fondement de la théorie d'Adam Smith, pour qui la satisfaction des désirs personnels conduit à l'opulence générale. On pourrait mettre également en exergue le fait que dans cette optique l'Etat institutionnalise la solidarité. En introduisant toute sorte de mesure, il se porte garant de la cohésion sociale quitte à stigmatiser les bénéficiaires. Défaillant, impuissant dans certains aspects de cette justice sociale, l'Etat tend à déléguer à des associations ses missions de solidarité, en les finançant. L'association devient alors dans certains cas le seul lien entre la société et les exclus.

Bibliographie

Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*, 1889.

Émile Durkheim, *De la division du travail social*, 1893

Marie-Claude Blais *La solidarité: Histoire d'une idée*, octobre 2007

Ould Ahmed Pepita, « La solidarité vue par l'« économie sociale et solidaire » », *Revue Tiers Monde*, 4/2010 (n°204), p. 181-197.

Paul Quilès, *Le combat de Jaurès pour Dreyfus*, *l'Hebdo des Socialistes*, 22 juin 2006

Philippe Mongin « Sur le revenu de solidarité active », *Revue d'économie politique* 4/2008 (Vol. 118), p. 433-474.

Pepita Ould Ahmed « La solidarité vue par l'« économie sociale et solidaire » », *Revue Tiers Monde* 4/2010 (n°204), p. 181-197.

Quilès Paul, « Le combat de Jaurès pour Dreyfus », *l'Hebdo des Socialistes*, 22 juin 2006.

Tocqueville (De) Alexis, *De la Démocratie en Amérique*, 1835.

Sitographie

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/enjeux/citoyennete-societe/quel-avenir-pour-etat-providence-solidarite-sociale.html>